



**SECTION**



**CHER**

**Syndicat Force Ouvrière DGFIP**  
**Section locale FO DGFIP du CHER**  
**Place ste Catherine 18000 BOURGES**

☎: **06.63.51.69.42**

✉: [fo.ddfip18@dgifip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip18@dgifip.finances.gouv.fr)

Site web : [www.fo-dgifip-sd.fr/018/](http://www.fo-dgifip-sd.fr/018/)

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

## CTL du 08/03/2016

Ce CTL se tenait quelques jours après la suspension de la grève du CFP de Vierzon.

Le président est intervenu afin de revenir sur les raisons de son absence des dernières semaines en indiquant qu'il avait suivi de près ce mouvement.

Chacun ayant été dans son rôle dans un esprit de responsabilité.

S'il a précisé que ce conflit était « local » nous avons rappelé qu'il n'y avait pas que Vierzon dans cette situation et qu'il fallait la même attention pour tous les agents du département.

Il a mentionné que l'état des charges sera évalué sur chaque site du département afin d'adapter le TAGERFIP du département à la fin de cette année, en espérant qu'il n'y ai pas de suppressions d'emplois en 2017... **FO** le revendique depuis longtemps

Un syndicat a ensuite fait une déclaration liminaire.

Il s'étonnait de sa mise à l'écart de ce mouvement... Nous avons respecté leur vœux affirmé dans un mail qui nous avait été adressé il y a quelques mois.

Il reprochait également l'action des agents de Vierzon et des syndicats alors que chacun était dans son rôle. Oui, les agents ont le droit de se défendre, oui, les syndicats doivent défendre les agents. C'est ce qui a été fait par les OS de l'intersyndicale pendant ce conflit.

Ceux qui en sont restés éloignés l'ont fait de leur propre choix.

Il a ensuite quitté le CTL, ce qui lui permettait de ne pas traiter du PCRFP pour lequel il était favorable.

**FO**, continuera à défendre les agents, la responsabilité d'affecter les agents en nombre nécessaire incombe à la direction générale des finances publiques !

### POINT SUR LA SITUATION DE VIERZON

Les chefs de service ont eu notification des crédits d'heures des auxiliaires.

Le bureau SPIB2C, de Bercy, passera visiter le poste le 17 mars 2016. Il se rendra également à Ste Catherine.

Sous caisse pour régisseurs, l'étude est en cours pour trouver la bonne solution.

**FO** demande à ce que les agents soient associés au projet.

#### EFFECTIFS.

Détachement d'un B qui est arrivée au 29 février et arrivée d'un C au 11 mars.

Le 4 mars devrait voir arriver 2 B stagiaires, 1 au SIE et à la trésorerie.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2016, avec leur accord et celui de leur chef de service, les agents du cher qui demandent Vierzon pourront y être affectés dans le respect des règles de gestion. Hélas, et on le comprend bien, à l'heure où nous écrivons ce compte rendu il y a eu un refus de leur chef de service.

Nous savions bien que cette proposition n'allait pas pouvoir se réaliser.

Un point sera fait au CTL d'automne afin de modifier le TAGERFIP au CTL emploi de janvier 2017.

Ces modifications seront effectuées par transfert au TAGERFIP du département.

Pour **FO**, il est clair que le département doit avoir les effectifs conséquents car une modification du TAGERFIP en interne risque fortement de mettre à mal des services déjà bien surchargés.

### RECEPTION et CAISSE.

La direction affirme qu'il faut progresser avec la collectivité principale afin d'augmenter les encaissements dématérialisés.

Avec 45 000 paiements dématérialisés actuellement ces moyens sont déjà largement mis en place , ce qui n'empêche pas le nombre important de paiement à la caisse.

Pour **FO** ce n'est pas la solution.

Les problèmes pour la gestion de l'accueil risquent de s'aggraver par le d'anticipation des départs en retraite de la part de la DG.

### CAMPAGNE IR.

Un renfort sera emmené , la forme n'est pas encore fixée.

Même si les dates de la campagne IR ne sont pas connues, il est sur qu'il ne pourra pas y avoir l'aide du 1<sup>er</sup> au dernier jour de celle-ci !

### DECLARATION EN LIGNE.

Il est prévu un service civique pour l'accueil et aider certaines personnes à télédéclarer...(notre avis dans le sujet relatif au service civique dans les questions diverses)

### BORNE CAF.

Le président déclare qu'il y en aura qu'une seule dans le département, à Condé.

### RECOUVREMENT SIP.

Pour le suivi des travaux au quotidien il y aura une affectation de l'EDR.

Pour la formation « RSP médoc » elle sera diligentée par un spécialiste du département mais pas sur place.

Pour **FO** cette situation montre bien les problèmes créés par la défiliarisisation ,pour les services comme pour les agents.

### SIE

L'EDR y sera également affectée.

### SPL.

Concernant le box de la sous caisse, pour la direction le premier soucis est la sécurité.

Il faut aussi trouver la place pour mettre le stagiaire B bien que le manque de place ne veuille pas dire qu'il ne manque pas d'agents....

**FO** Reste vigilant sur le suivi de la mise en place des mesures promises par la DG, mais bien des solutions ne sont pas encore mises en place.

## BUDGET

La direction nous confirme que nous avons pu tout payer au cours de l'année 2015, même les frais de déplacements.

Notre parc informatique est un des meilleurs de l'inter région et la généralisation des écrans 22 pouces continue.

Il est vrai que le traitement avec double écran mais avec deux tailles différentes est très gênant.

### STAMAND

Le président nous informe que le 2<sup>e</sup> étage pourrait mis en location à une autre administration.

Le format de la place disponible et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite posent des difficultés.

Et c'est le serpent de mer de l'ascenseur qui refait surface !!

### AGRAFIP 18

En 2015 il n'y a pas eu de subvention pour l'agrafip, ils l'avaient perçu en 2014.

Ils l'auront de nouveau en 2016, environ 20 000 €

## BILAN DE LA FORMATION ET PROJET DE PLAN LOCAL

L'administration va développer l'e-formation !

**FO** a réaffirmé son opposition à une e-formation avec des moyens dépassés et des condition de travail qui ne permettent pas d'y accéder dans de bonnes conditions.

De plus le contenu n'est pas toujours adapté et n'a rien de ludique, c'est plutôt soporifique.

**FO** a soumis une idée à la direction pour avoir des e-formation plus adaptées au moins. Demander leur réalisation par les « youtubeurs ». On se demande comment nos spécialistes de la DG n'y ont pas pensé avant.

Le taux d'absentéisme à l'e-formation est plus élevé que pour les formations en présentiel.  
**FO** confirme que malgré tout, la complexité d'AGORA pour les frais de déplacements et la non prise en charge des délais de route dans les autorisations d'absences, et principalement sur des formations d'une demi journée, font que parfois les agents préfèrent renoncer à certaines formations.  
**FO** regrette la complexité et le manque de précisions du catalogue « Folre » pour les formations  
Par exemple, il n'est pas précisé si c'est une e-formation ou un présentiel.  
**FO** a voté contre le plan de formation en précisant que nous n'étions pas contre la e-formation mais pas dans l'état actuel dans lequel on nous la fait pratiquer.

#### BILAN DU CORRESPONDANT HANDICAP LOCAL

En 2015 il n'y a pas eu de recrutement.  
Pour 2016 l'objectif est de revoir toutes les installations de poste de travail et de vérifier qu'elles apportent toujours la compensation attendue.  
Le dépistage et repérage de situation de handicap sera maintenu.

#### BILAN DE L'EQUIPE DÉPARTEMENTALE DE RENFORT EN 2015

**FO** constate qu'il y a un manque de personnels dans le départemental, ce qui accentue les demandes d'intervention de l'EDR, et il ne faudrait pas déshabiller l'un pour habiller l'autre car les besoins sont réels.  
L'EDR qui à l'origine venait en soutien pour des missions spécifiques ne sert plus qu'à combler ce manque d'effectif.  
Il n'y a pas de surconsommation de l'EDR par certains services, juste un besoin réel !

#### EVALUATION PROFESSIONNELLE 2016

Le PPCR prévoit un cadencement unique et un entretien triennal des agents par tiers.  
Un tiers des agents évalués se verront attribuer un bonus de 8 mois.  
**FO** rappelle son opposition à l'évaluation professionnelle telle qu'elle est pratiquée et revendique la suppression de l'attribution de capital/mois par l'intégration de ces points d'indices dans le salaire de tous les agents.  
En 2016, les mois accordés aux B risquent d'être perdu car avec le PPCR un changement doit intervenir.  
Il est prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2017 qu'un tiers des agents participera chaque année à l'entretien d'évaluation et 25 % de ces agents pourront bénéficier d'une réduction de cadencement de 8 mois.  
On peut rester six ans sans rien avoir !  
La déclinaison pour l'application à la DGFIP n'est pas encore établie par la direction générale.

#### MISE EN PLACE DU PCR

Les agents du PCE et de la FI ont été informés du protocole mais pas associés.  
Il faudra surveiller la poly-compétence volontaire, nous savons ce que volontaire veut dire à la DGFIP.  
Il ne faudrait pas que de ne pas pratiquer cette poly-compétence volontaire soit reprochée lors de l'entretien d'évaluation professionnelle.  
Les experts du SIP de bourges se retrouvent experts au PCR, les dossiers suivent.  
L'ISF est au PCR en totalité.  
Pour la formation professionnelle la date de mise en place n'est pas encore connue.  
Concernant l'installation physique les plans sont en attente de l'étude ergonomique.  
Les plans devraient présenter au agents avant les vacances d'été.  
Les grands principes seront présentés au CHSCT du 18 avril.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### SERVICE CIVIQUE

La direction nous présente les missions sur lesquelles les services civiques interviendront.  
De « nouvelles tâches », pré-accueil et services en ligne.  
Sous un tutorat du chef de service mais piloté par la direction.  
C'est pour les 20-25 ans sur une durée de travail de 24 h par semaine.  
Après une brève formation d'une semaine à la direction pour débiter.

**FO** a regardé les domaines d'intervention des services civiques sur le site dédié.

Il n'y en a aucun qui correspond aux missions de la DGFIP.

Est-ce que les tuteurs sont volontaires ? Nous ne doutons pas que les chefs de services passeront leurs journées à encadrer les services civiques après une formation par l'agence du Service Civique...

**FO** Affirme que les missions prévues pour les services civiques sont des missions à part entière de la DGFIP et que les agents ont du mal à remplir correctement du fait des suppressions d'emplois redondantes.

C'est une façon de remplacer les agents formés de la DGFIP par des salariés sous rémunérés.

Pour **FO**, qui mieux qu'un agent de la DGFIP peut expliquer l'utilité des finances publiques et le fonctionnement de notre système fiscal ?

Plutôt que des services civiques, que la DG arrête simplement les suppressions d'emplois.

#### FONCTIONNEMENT DES SERVICES

**FO** a rappelé les difficultés de fonctionnement des services et en particulier, Baugy, Dépôts de fonds et Mehun.

L'envoi de l'assistante sociale a surpris les agents. Ils ne s'attendaient pas à ce qu'on leur restitue une situation connue de tous et dénoncée en CTL depuis des mois.

La lecture des comptes rendus des OS aurait suffi pour ça.

Vos représentants **FO** en CTL,  
Franck JANSONNIE et Nicolas BARDON

[Site local de la section](#) et [Site National FO DGFIP](#)

**Pour s'inscrire gratuitement à la lettre d'information FO DGFIP 18 cliquez [ICI](#)**

**N'hésitez pas à contacter vos représentants **FO** au CTL**

<b>BULLETIN D'ADHESION</b>  <b>FO DGFIP</b> <i>la force syndicale</i> <b>section du Cher</b>  → 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

